

27 août 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Moshe Katzav, Président de l'Etat d'Israël, sur la conférence mondiale contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et la tentative de certaines délégations d'assimiler le sionisme au racisme, Paris le 27 août 2001.

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec une grande attention de votre lettre par laquelle vous me faites part des inquiétudes d'Israël vis-à-vis de la Conférence mondiale contre le racisme, qui se tiendra à Durban à partir du 31 août.

Cette conférence doit permettre de mobiliser les efforts de la communauté internationale dans son ensemble pour combattre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie. Comme les autres formes de racisme, l'antisémitisme doit être clairement condamné. La France et l'Union européenne l'ont rappelé à de multiples reprises. La Belgique, en sa qualité de présidente en exercice de l'Union européenne, a déposé un amendement concernant la lutte contre l'antisémitisme pour que cette question soit évoquée aussi bien dans le Programme d'action que dans la Déclaration qui seront adoptés à Durban.

La France souhaite que cette Conférence adopte un message universel et ne se concentre pas sur la situation dans telle ou telle région. Il est essentiel qu'elle réponde, comme l'ont encore récemment rappelé M. Kofi Annan et Mme Mary Robinson, aux objectifs qui lui sont assignés par l'Assemblée générale des Nations unies et débouche sur un document de consensus, tourné vers l'avenir et prévoyant des mesures concrètes de lutte contre les manifestations temporaires de racisme.

La France, pour sa part, s'opposera avec la plus grande fermeté, comme elle l'a toujours fait, à toute tentative visant à assimiler le sionisme au racisme ou à minimiser l'Holocauste. Elle veillera par ailleurs à ce que la Conférence n'aborde pas des questions qui relèvent d'autres enceintes ou processus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération./.

(Source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 7 septembre 2001)